

## PROCES VERBAL de la Séance du Conseil Municipal du 8 Avril 2014

L' an 2014 et le 8 Avril à 20 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de  
HUISMAN Bruno Maire

**Présents** : M. HUISMAN Bruno, Maire

M. SALZARD Michel, Mme SAGLIER Anne, M. GASQUET Pascal, Mme FLORIS Sylvie, maires-adjoints.  
Mme GAYCHET Laëtitia, M. SOUTIF Michel, conseillers municipaux délégués,  
Mme UGUEN Gwenaëlle, Mme COUDIERE Colette, M. DEFOSSE Eric, M. CROWTHER-ALWYN John,  
conseillers municipaux.

**Absents excusés ayant donné procuration** :

Mme LEPRETRE Anne-Claire pouvoir à Mme FLORIS Sylvie,  
Mme LELEU Marie pouvoir à Mme UGUEN Gwenaëlle,  
M. SCHLEGEL William pouvoir à Mme GAYCHET Laëtitia.

**Absent** :

M. de GAULLE Laurent.

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

**Date de la convocation** : 01/04/2014

**Date d'affichage** : 01/04/2014

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture de Pontoise  
le : 11/04/2014

et publication ou notification  
du :

**A été nommée secrétaire** : Mme COUDIERE Colette.

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la précédente réunion. Il est approuvé et signé sans observation.

**Objet des délibérations**

### SOMMAIRE

**DCM2014-51** : ELECTION DES DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

**DCM2014-52** : DESIGNATION DES MEMBRES AU COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES

**DCM2014-53** : DESIGNATION DES MEMBRES AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**DCM2014-54** : ELECTION DES DELEGUES AU CAVS

**DCM2014-55** : DESIGNATION DES MEMBRES DU CNAS

**DCM2014-56** : ELECTION DES DELEGUES A L'OTOS

**DCM2014-57** : ELECTION DES MEMBRES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (cao)

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués aux différents syndicats intercommunaux auxquels la commune de Valmondois adhère.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DECIDE** de désigner comme délégués titulaires et délégués suppléants aux syndicats intercommunaux à savoir :

	<b>TITULAIRES</b>	<b>SUPPLEANTS</b>
Syndicat des Eaux d'Ile-de-France ( <b>SEDIF</b> )	<b>M. Michel SALZARD</b>	Mme Gwenaëlle UGUEN
Syndicat mixte d'Etudes et de réalisation du contrat de la vallée du Sausseron <b>SMERCVS</b>	<b>M. Pascal GASQUET Mme Gwenaëlle UGUEN</b>	M. Laurent de GAULLE
Syndicat intercommunal du <b>Parc de stationnement de la gare Butry-Valmondois</b>	<b>Mme Sylvie FLORIS Mme Laëtitia GAYCHET</b>	M. Laurent de GAULLE M. William SCHLEGEL
Syndicat intercommunal pour l'aménagement de la Vallée du Sausseron <b>SIAS</b>	<b>M. Pascal GASQUET Mme Gwenaëlle UGUEN</b>	M. Laurent de GAULLE Mme Anne-Claire LEPRETRE
Syndicat intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées dans le bassin du Sausseron ( <b>SICTEU</b> )	<b>M. Michel SALZARD M. Michel SOUTIF M. John CROWTHER-ALWYN</b>	Mme Gwenaëlle UGUEN Mme Colette COUDIERE
Syndicat intercommunal des transports d'élèves ( <b>SITE</b> )	<b>Mme Laëtitia GAYCHET M. Eric DEFOSSE</b>	Mme Sylvie FLORIS Mme Anne-Claire LEPRETRE
Syndicat intercommunal pour le développement du sport dans la Vallée de l'Oise et du Sausseron <b>SISVOS</b>	<b>Mme Sylvie FLORIS Mme Laëtitia GAYCHET M. Eric DEFOSSE</b>	x
Syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement <b>des berges de l'Oise</b>	<b>M. Pascal GASQUET Mme Laëtitia GAYCHET Mme Gwenaëlle UGUEN</b>	x
Syndicat Intercommunal du Terrain de Sports des Isles ( <b>SITSI</b> )	<b>Mme Laëtitia GAYCHET M. Eric DEFOSSE</b>	Mme Sylvie FLORIS
Syndicat mixte pour la gestion de la fourrière animale de Val d'Oise <b>SMGFAVO</b>	<b>M. Michel SOUTIF</b>	
Syndicat mixte départemental d'électricité du gaz et des télécommunications <b>SMDEGTVO</b>	<b>M. Michel SOUTIF</b>	x
Syndicat Intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères ( <b>SMIRTOM</b> )	<b>M. Pascal GASQUET</b>	M. Laurent de GAULLE

Jazz au fil de l'Oise (JAFO)	Mme Anne SAGLIER	
Syndicat du Parc Naturel Régional du Vexin français (PNR)	M. Laurent de GAULLE	Mme Gwenaëlle UGUEN

**réf : DCM2014-52**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner des délégués du Conseil municipal au Comité de la Caisse des écoles,

Le Comité de la Caisse des écoles est composé :

- du Maire qui en est le Président et en nombre égal des membres élus en son sein par le Conseil municipal, des membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil municipal,

Monsieur le maire propose de fixer la composition du Comité de la Caisse des écoles à 5 (cinq) membres élus par le Conseil municipal et à 5 (cinq) membres qui seront nommés par le Maire,

**Le Conseil municipal**

**A l'unanimité**

**FIXE** la composition du Comité de la Caisse des écoles, outre le maire qui en est le Président à 5 (cinq) membres élus et à 5 (cinq) membres nommés par le Maire.

**DESIGNE**, après vote à main levée :

- Mme Laëtitia GAYCHET
- Mme Colette COUDIERE
- M. Eric DEFOSSE
- Mme Gwénaëlle UGUEN
- Mme Anne-Claire LEPRETRE

Membres du Comité de la Caisse des écoles

**réf : DCM2014-53**

Monsieur le Maire expose qu'il convient de désigner des délégués du Conseil municipal au Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Maire rappelle que le CCAS est géré par un conseil d'administration qui est composé :

Du Maire qui en est Président et en nombre égal des membres élus en son sein par le Conseil municipal, des membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil municipal.

Monsieur le Maire propose de fixer la composition du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale à 5 (cinq) membres élus par le Conseil municipal et à 5 (cinq) membres qui seront nommés par le Maire

**Le Conseil municipal,  
A l'unanimité**

**FIXE** la composition du Conseil d'administration du CCAS, outre le Maire qui en est le Président, à 5 (cinq) membres élus et à 5 (cinq) membres nommés par le Maire.

**DESIGNE**, après vote à main levée :

- Mme Sylvie FLORIS
- Mme Marie LELEU
- M. William SCHLEGEL
- Mme Colette COUDIERE
- M. John CROWTHER-ALWYN

membres du Conseil d'administration du CCAS

**réf : DCM2014-54**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués au Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron (CAVS)

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DESIGNE**

- M. William SCHELGEL et M. Eric DEFOSE délégués titulaires
- Mme Anne SAGLIER, déléguée suppléante
- 

Au Comité d'Animation de la Vallée du Sausseron

**réf : DCM2014-55**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que la commune est adhérente au Comité National d'Action Sociale pour le personnel et qu'il convient de désigner un délégué titulaire parmi les membres du Conseil municipal et d'un délégué suppléant nommé par le Maire.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DESIGNE**

- M. John CROWTHER-ALWYN délégué titulaire
- Mme Carole DUPARLOIR-HENNARD déléguée suppléante

**réf : DCM2014-56**

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal qu'il convient de procéder à l'élection des délégués à l'Office de Tourisme de la Rive Droite de l'Oise et de la Vallée du Sausseron (OTOS)

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**DESIGNE** comme délégués à l'OTOS :

Mme Anne SAGLIER et M. Eric DEFOSSE délégués titulaires  
M. William SCHLEGEL, délégué suppléant

réf : DCM2014-57

Vu l'article L2121-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 22 du code des marchés publics,

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat,

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 (trois) membres titulaires élus par le Conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de cette commission doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

DECIDE de procéder à l'élection de 3 (trois) membres titulaires et des 3 (trois) membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

La Commission d'appel d'offres :

Liste 1 : M. Michel SALZARD, M. Michel SOUTIF, Mme Colette COUDIERE en tant que membres titulaires

M. Pascal GASQUET, M. John CROWTHER-ALWYN en tant que membres suppléants ;

Nombre de votants :

Bulletins blancs ou nuls :

Nombre de suffrages exprimés :

Sièges à pourvoir : 3

Quotient électoral (suffrages exprimés /sièges à pourvoir)

## **PROCLAME**

**A l'unanimité** les élus :

- membres titulaires : M. Michel SALZARD – M. Michel SOUTIF et Mme Colette COUDIERE

## **PROCLAME**

**A l'unanimité** les élus :

- membres suppléants : M. Pascal GASQUET et M. John CROWTHER-ALWYN

**L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.**

En mairie, le 10/04/2014  
Le Maire  
Bruno HUISMAN

